

## **L'architecture des bains de mer : la place de la Bretagne dans le patrimoine français<sup>1</sup>**

A partir du Second Empire, le littoral devient un laboratoire de recherches architecturales où s'élaborent de nouveaux programmes de constructions publiques, et de nouvelles formules de demeure. L'architecture de la villégiature, point de rencontre entre une culture internationale apportée par la clientèle touristique et des cultures régionales, agit comme un révélateur : elle est au coeur du débat de doctrine sur la modernité. La ville du XXe siècle est née au bord de la mer, par l'occupation d'espaces encore vierges. Le balnéaire comme le suburbain sont les lieux d'un autre mode de vie, hors des contraintes et des conventions de la ville traditionnelle.

Aujourd'hui les zones bâties du littoral enregistrent les plus forts taux d'accroissement du territoire français : les fronts de mer en béton se substituent aux premières strates de l'occupation à une cadence accélérée. Face à ces menaces, les premières réactions de l'Etat pour protéger le patrimoine balnéaire du XIXe et du XXe siècle apparaissent à la fin des années soixante sur la Riviera, où la pression immobilière est exceptionnelle. En 1966, le classement de la ville Kerylos est encore accordé pour des raisons «traditionnelles», portant sur l'originalité de la reconstitution archéologique de cette villa grecque et de son mobilier. La vague des protections sur l'architecture des XIXe et XXe siècles lancée par Michel Guy en 1974, ne contient que quelques rares témoignages du balnéaire comme l'hôtel Négresco à Nice la villa de Noailles à Hyères, sur la Côte d'Azur, ou les villas Rotschild à Deauville et la Blulette à Hermanville sur la Côte normande. Le retournement du goût en faveur de l'architecture du littoral s'annonce seulement à la fin des années soixante-dix : l'éclectisme du XIXe siècle est réhabilité et la revue *Monuments historiques* prône le « retour aux sources ». La vulgarisation de cette

---

<sup>1</sup>. Ce texte reproduit de larges extraits d'un article précédent sur « L'architecture des bains de mer : un patrimoine marginalisé », in : *Revue de l'art*, n°101, 1993, pp.29-40. Il a été actualisé par les publications récentes de : GUENE Hélène et LOYER François, *L'Eglise, l'Etat et les architectes. Rennes 1870-1940*. Paris IFA/Norma, 1995, 366 p. ; LE COUEDIC Daniel, *Les architectes et l'idée bretonne. 1904-1945. D'un renouveau des arts à la renaissance d'une identité*. Rennes : Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne/ Archives Modernes d'Architecture de Bretagne, 1995, 912 p. ; LEMESLE Régine, « L'architecture balnéaire : Dinard, Saint-Cast, Saint-Briac », in : DELOUCHE Denise, *La création bretonne, 1900-1940*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995, pp.109-116 ; RICHARD Nathalie et PALLIER Yveline (dir.), *Cent ans de tourisme en Bretagne, 1840-1940*. Rennes, Ed. Apogée, 1996, 160 p. Nous remercions tout particulièrement pour leur contribution Véronique Orain (Dinard), Elisabeth Justome (Côte de Granit Rose) et Gaelle Lemonnier (Côte d'Emeraude) qui inventoriaient le patrimoine balnéaire breton dans le cadre d'une convention entre l'université Rennes II Haute-Bretagne (Jean-Yves Andrieux) et la Direction régionale des Affaires Culturelles (Francis Muel).

Ces recherches s'inscrivent dans le programme sur l'architecture de la villégiature conduit par le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français (U.M.R. 22, CNRS)

mode s'amorce en 1985, avec la campagne de sensibilisation sur le patrimoine du XXe siècle lancée par Jack Lang. La majorité des protections ont alors pour but d'empêcher les destructions (Palais de la Méditerranée à Nice). Face aux enjeux économiques, les conflits défraient souvent la chronique (casino de Cabourg), les batailles perdues sont fréquentes (villa Sémiramis à Saint-Raphaël et les mesures de protection, souvent difficiles à mettre en place (hôtel latitude 43 à Saint Tropez ou trop tardives (château d'Ilbaritz à Bidart). Un timide revirement de l'opinion publique se dessine depuis quelques temps : Biarritz stoppe ses travaux de bétonnage pour restaurer son casino Art-déco, et les amoureux du régionalisme exaltent les charmes du néo-normand.

La réaction des pouvoirs publics, lente et parfois maladroite est en partie imputable à l'indifférence des historiens de l'architecture au sujet. Les premières études remontent aux années quatre-vingt, relayés par l'Institut français d'architecture et le CNRS. Les études topographiques sur les stations sont rares : moins de 10% font l'objet d'un inventaire systématique.

Les protections zonales (plan de sauvegarde et de mise en valeur, « zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ») font figure d'exception. Elles ne sont pas sous la responsabilité directe des Directions régionales des affaires culturelles mais aux mains de la Direction régionale de l'environnement. De plus, elles supposent au préalable une volonté municipale, rare dans les communes littorales : beaucoup d'études sont en cours mais peu aboutissent à une réglementation. Les campagnes régionales de protection thématique mises en place par les services extérieurs de la Culture se heurtent au refus des propriétaires qui, ici plus qu'ailleurs, défendent leur espace de liberté et à la réticence des maires, détenteurs des permis de lotir, de construire et de démolir. Face aux lobbies de la spéculation immobilière particulièrement actifs sur le littoral, l'Etat hésite à désigner ce nouveau patrimoine et à « l'approprier selon des critères nationaux ». Cette architecture aujourd'hui à la mode n'est pas encore jugée digne du statut de Monument historique, à quelques exceptions près. Aussi voudrions-nous dans les pages qui suivent, esquisser quelques réflexions utiles à une politique raisonnée de protection.

### **La conquête des franges côtières du territoire**

La mode de la villégiature maritime a été lancée en France comme en Angleterre par les membres de l'aristocratie. A la fin de la Restauration, celle-ci se donne rendez-vous à Dieppe pour se livrer aux délices de l'« anglomanie ».

---

Voir aussi, sur Dinard, FIRMIN Henri, « Histoire d'une station balnéaire », in : *Ar Men*, n°28, juillet 1990, p.17-28.

La station d'hydrothérapie du bord de mer est d'abord une variante de la ville thermale. La pratique curative se prolonge avec l'établissement des sanatorium établi en bord de mer, à l'exemple de ceux de Berck-Plage, destiné particulièrement aux malades atteints par la tuberculose ayant besoin d'une cure d'air iodé. De nombreux instituts marins s'ouvrent sur les côtes bretonnes. En 1903, celui de Minihic s'ouvre à l'initiative du docteur Page de Saint-Malo et celui de Rokroum à Roscoff est dirigé par le docteur Bagot vers 1910. Mais la présence de ces établissements jugés insalubres est difficilement compatible au coeur des stations balnéaires et ils sont le plus souvent rejetés à l'écart des activités touristiques.

A la fin du XIXe siècle, la fonction curative s'amointrit au profit de la fonction préventive associée de plus en plus à une pratique mondaine et à des activités ludiques. Quelques décennies plus tard, le thermalisme marin devient une activité marginale, laissant la place à une clientèle plus populaire, sportive et « touristique ».

Le développement des stations balnéaires est lié aux progrès de la navigation à vapeur et surtout au chemin de fer. Vers 1847-1848, l'ouverture des lignes Paris-Le-Havre et Paris-Dieppe déclenche les premiers engouements pour les bains de mer auprès de la bourgeoisie parisienne. A partir du Second Empire et surtout sous la Troisième République, les stations balnéaires s'accrochent au chemin de fer « comme les feuilles d'un arbre à ses branches ». Des « trains de plaisir » relient la capitale aux stations balnéaires. Le premier train de plaisir arrive en gare de Saint-Malo le 1er août 1866, deux ans seulement après l'inauguration de cette gare. A partir de 1882, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest développe ses billets de bains de mer pour les plages de Bretagne - suivant l'exemple des chemins de fer britanniques quarante ans plus tôt - « valables pendant 33 jours pour les familles d'au moins quatre personnes ». Pour la Compagnie de l'Ouest, les plages du Cotentin et de Bretagne, différentes des plages normandes destinées à la clientèle de luxe, « offrent aux personnes moins aisées des conditions de logement et de vie très différentes qui assurent à ces plages malgré leur éloignement [de Paris] la préférence des fortunes modestes et des familles nombreuses...[Ce sont] surtout des plages de famille où l'on s'installe pour toute une saison. C'est vers elles que vont de préférence les petits fonctionnaires et les employés de nos grandes administrations »<sup>2</sup>. En Bretagne, la veille de la seconde Guerre mondiale marque l'apogée des réseaux ferroviaires « primaires » de l'Etat, et de l'Ouest avec leurs clientèles saisonnières parisiennes et des réseaux ferrés « secondaires » des tramways départementaux ou locaux à clientèle dominicale.

---

<sup>2</sup>. ANGELIER Maryse, « Trains et bains de mer », in : *Cent ans de tourisme en Bretagne ...*, p.34.

Cependant, de nombreux sites resteront longtemps accessibles uniquement par le bateau. La clientèle anglaise débarque sur les stations de Calais, du Havre ou de Dieppe<sup>3</sup>. Il faut attendre les années 1840 pour que les côtes bretonnes soient reliées à Southampton et que la clientèle anglo-saxonne envahissent les plages et créent des colonies à Dinard et à Saint-Servan, comme précédemment à Nice ou Biarritz<sup>4</sup>. Jusqu'à la crise des années 1930, de nombreux retraités de l'armée des Indes peuplent les colonies britanniques comme celle de Saint-Servan. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, des temples méthodiques et des églises anglicanes sont édifiés sur la côte d'Emeraude, témoignant du dynamisme de cette colonie<sup>5</sup>. A la même époque, le voyage en Bretagne participe également du *tour* effectué par tout jeune anglais de la classe aristocratique, à l'imitation du *Grand Tour* vers l'Italie et Rome<sup>6</sup>.

Pendant plus d'un siècle, la conquête de ces franges du territoire, détenues jusqu'alors par le domaine public, suit le même processus de privatisation depuis les côtes de la Manche, sous le Second Empire, jusqu'au Languedoc méditerranéen après la dernière guerre. Elle se fonde le plus souvent sur une alliance entre des industriels, des représentants de sociétés de transports, de travaux publics ou de bâtiments, et des banquiers, promoteurs de nouveaux sites. L'opération financière consiste à trouver et transformer un site inconstructible, parfois insalubre et pestilentiel - relevant du domaine maritime public ou du domaine militaire - pour le transformer en lieu à la mode.

La naissance et la croissance de la station se déroule selon des phases analysées par Dominique Rouillard et largement confirmées par les premières études ; le temps des découvreurs, la mise en place de la propagande et la venue du fondateur-promoteur. Les découvreurs sont souvent des artistes ou des écrivains qui révèlent la station à leurs contemporains et au milieu parisien. Mais très vite, les artistes prennent la fuite, chassés par une deuxième vague d'occupants. La presse et les journalistes jouent souvent un rôle clé dans la promotion touristique. Idéalisant la réalité, ils créent une histoire légendaire de la station, à la manière des épopées de la conquête de l'ouest américain. Enfin, la station connaît son vrai développement lorsque apparaît l'entrepreneur-promoteur, sorte de père fondateur de la villégiature, comme Edouard Hébert à Paramé, Ernest Dufayel à Sainte-Adresse, René Brouard à Sable d'Or les Pins, ou Armand Peugeot à Morgat. Le modèle normand de la naissance et du développement

---

<sup>3</sup>. MEADE Martin, « Une perspective britannique », in : *Deauville-Trouville. Société et architecture balnéaire, 1910-1940*. Paris : IFA/Norma, 1992, p.52 et ss.

<sup>4</sup>. PORTER Roy, « Les anglais et les loisirs », in : *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris : Aubier, 1995, p.31.

<sup>5</sup>. Voir par exemple Saint-Bartholomew church, église anglicane édifée à Dinard en 1871.

<sup>6</sup>. BLACKBURN Henry et CALDECOTT Randolph, *Breton folk, an artistic tour in Brittany*. London, 1880. trad. GALLIOU Patrick « De Saint-Malo à Dinan en 1880 », in : *Ar Men*, n°62, 1995, p.26-39.

de la station balnéaire, issu notamment des stations thermales anglaises, s'étend également, avec un décalage chronologique, à celles, plus modestes, des côtes bretonnes.

Malgré l'état embryonnaire des recherches, on peut esquisser une première chronologie du phénomène balnéaire. Les premières stations apparaissent vers 1830. Une seconde vague, qui s'ouvre vers 1875, est marquée par un revirement de la mode. Le tourisme estival, qui se cantonnait surtout jusque là le long de la Manche ou de l'Atlantique, se tourne désormais vers le littoral méditerranéen. A partir des années 1887-1888, les stations de villégiature d'hiver, comme Hyères et surtout Nice, se multiplient pour créer le mythe de la « côte d'Azur » et s'ouvrir à la villégiature d'été. Saint-Raphaël, ville nouvelle créée par l'ingénieur Félix-Martin en 1878-1894 est une réalisation exemplaire de même que Cannes, capitale de la villégiature hivernale d'une brillante population cosmopolite à partir des années 1870.

Le cas de la Bretagne divisé en deux. nord et sud

La période de l'entre-deux-guerres marque un nouveau développement, avec l'usage accru de l'automobile et le passage d'une société aristocratique ou bourgeoise à une clientèle plus populaire. Le coût d'une résidence de villégiature est souvent moins élevé qu'avant 1914. La construction est trois à quatre fois plus rapide et les stations quadruplent en l'espace d'une vingtaine d'année. Dès les années 1920, et avant les congés payés, l'accès à la résidence de vacances est déjà ouvert à une partie de la population urbaine française : elle annonce la course estivale générale vers le soleil. Le phénomène touche davantage les plages de l'océan que les stations plus méridionales ; l'héliothropisme et le nautisme prennent le pas sur le ludique des casinos et des hippodromes. Sable d'Or les Pins et Hossegor sont des nouvelles stations parmi les plus caractéristiques de cette évolution. La crise des années 1930 amène de sensibles diminutions jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

On assiste à la création d'ensembles de stations, chaînes touristiques comme la côte Basque. Biarritz, la reine des plages et la plage des rois, lancée sous le Second Empire englobe rapidement la « banlieue » de Bidard et Anglet, s'adjoint un chapelet de stations satellites : Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, et entraîne ensuite dans son sillage, sur la partie méridionale des Landes, Cap-Breton et Hossegor. En Bretagne, la côte d'Emeraude englobe les deux côtés de l'estuaire de La Rance, avec Dinard puis Saint-Lunaire et, à partir de Saint-Malo, la station de Paramé qui entraîne dans son sillage Rothéneuf et Saint-Servan.

Ce jeu de la concurrence s'inscrit dans cet espace de conquête et de liberté, imprègne la conception de l'urbanisme, influe sur les équipements et le mode d'habiter

hors des contraintes de la vie urbaine pour imposer un nouveau programme de ville de loisirs.

### **Un nouveau type de ville importé**

Un nouveau type de station, le plus ancien, se développe à partir d'un port de pêche ou d'une ancienne ville, comme à Saint-Malo. Les nouvelles fonctions s'implantent sur de vastes terrains, avec des logiques urbanistiques souvent opposées aux développements antérieurs. La villégiature balnéaire cohabite avec les activités portuaires. La plage peut englober le port, le récupérer parfois en partie pour des activités de navigation de plaisance, ou arriver même à l'absorber et à le détruire. A l'inverse, la villégiature balnéaire aux alentours de villes préexistantes est peu à peu envahie par les vagues d'extensions urbaines, et la transforme en simple quartier annexe résidentiel. Parfois, dans certains quartiers périphériques du Havre ou de Saint-Malo par exemple, les maisons suburbaines précèdent l'installation de la station balnéaire.

Le second type de station est celui de la ville nouvelle créée ex-nihilo comme Morgat ou Sables-d'Or-Les Pins. Leur plan appartient généralement au même schéma standard d'un quadrillage plus ou moins régulier selon la topographie et le relief, orienté par rapport à la monotonie de cette symétrie, rappel d'une ancienne voirie ou signe d'une liaison fonctionnelle entre les deux équipements de la gare et du casino. L'axe obligé du bord de mer se combine le plus souvent avec une hiérarchie de la voirie, à l'image d'une ville régulière. Durant le dernier quart du XIXe siècle, le Paris haussmannien est le modèle de référence pour de nombreuses stations de la Manche, de la Normandie ou de la Bretagne, comme à Paramé. Des villas mitoyennes se développent le long de « boulevards » et d' « avenues », de « places » de « bois » et d' « allées » cavalières. On puise aussi dans les modèles anglais les « squares » et les « crescents » (Deauville, Cabourg) et on imite les installations des villes thermales célèbres (Baden, Spa, Ostende, Brighton, Vichy). Quelques expériences urbanistiques nouvelles sont tentées comme le plan radio-concentrique de Cabourg, développé à partir de l'espace central du casino et de l'hôtel.

Les plans paysagés à l'anglaise s'adaptent à des sites à la topographie plus tourmentée, ou s'implantent à l'arrière du damier du front de mer comme au Val-André. Ces parcs pittoresques, plus fréquents à partir de 1900, connaissent un véritable engouement dans l'entre-deux guerres. A partir des années 1920, le lotissement paysager et la cité-parc deviennent les modèles de référence comme à La Baule-les-Pins. Le plan en étoile, souvent adopté, permet des variations parcellaires plus subtiles, comme celui dessiné en 1924 par les frères Treyve, paysagistes vichissois, pour la nouvelle station de

Sables-d'Or-les-Pins. L'aménagement des deux plans en étoile s'organise de part et d'autre d'une allée monumentale des Acacias qui mène à la mer : le terre-plain central est réservé au chemin de fer et les bas-côtés sont réservés au stationnement des automobiles.

Un nouveau paysage marin se dessine par l'aménagement de grandes plages, de sable fin si possible, abritées de vents, et de faible déclivité. Des plantations viennent fixer les dunes ou créer des coupe-vents. Le rôle protecteur de la forêt de pins, comme à La Baule, se double des valeurs thérapeutiques attribuées aux effluves balsamiques.

La plage doit aussi permettre une déambulation aisée : un chemin de « planches » est alors créé, comme à Trouville. Mais cette grève a souvent besoin d'être « endiguée », pour contenir l'amplitude de la marée, résister aux grandes tempêtes qui érodent la base de la falaise, et préserver les constructions des assauts des vagues. La construction d'une digue (appelée aussi « terrasse » ou encore « remblai ») nécessite d'importants aménagements indispensables à tout établissement durable de la station et entraîne une valorisation du foncier établi en front de mer. A Paramé, après le raz de marée de 1853, l'administration des Ponts-et-Chaussées et les pouvoirs publics se substituent aux propriétaires privés pour l'édification d'une digue piétonne dont la construction s'échelonna jusqu'en 1903. La digue est un élément structurant de la station par son rôle protecteur mais aussi par sa fonction d'agrément. La digue telle un mail urbain ouvert à toutes les circulations, supporte de larges boulevards, premiers espaces de représentation de la station, comme la Croisette de Cannes ou la Promenade des Anglais de Nice. La digue sur laquelle passe les premières lignes de tramways est souvent un vecteur de liaison entre les principaux établissements publics de la station, unissant dans un même réseau hôtels, casinos et établissements de bains. Ces fronts de mer, aujourd'hui si menacés, constituent des ensembles originaux de l'histoire urbaine, tant par leur forme exceptionnelle - véritable façade de la station - que par la qualité des détails qui les constituent.

Perpendiculairement à l'axe principal de la digue-promenade, une estacade servant parfois de quai, s'avance dans la mer. Durant le dernier quart du siècle dernier, le célèbre *pier* de Brighton, avec son casino, suscite de nombreux projets comme à Marseille, Cannes, Menton, ou Paramé mais peu de réalisations comme à Nice ou Trouville.

Dès l'origine, l'architecte intervient souvent dans la conception de ces espaces de promenade pour créer de petits édicules-signaux, aménager des espaces de repos, dessiner un décor et un mobilier urbain aujourd'hui le plus souvent négligés ou détruits, mais qui participent pourtant à l'âme de la station.

Le passage du domaine public maritime au domaine privé et le processus d'urbanisation par les fondateurs ou les associations de « Sociétaires », présentent un schéma commun et de nombreuses similitudes avec des villes nouvelles de l'intérieur comme Le Vésinet, ou des extensions urbaines. Les enjeux spéculatifs de ce cadre exceptionnel rendent exemplaire l'étude historique de ces phénomènes.

Le domaine public est géré par l'Etat qui concède selon l'ordonnance royale du 23 septembre 1825 par l'intermédiaire du préfet et après ouverture d'une enquête commodo et incommodo, une partie du rivage. Après la première guerre mondiale, les lois sur l'urbanisme de 1919 et 1924 qui touchent notamment les stations balnéaires, maritimes, hydrominérales, climatiques et sportives, vont tenter d'ordonner l'action des compagnies foncières et des sociétés immobilières qui proposent ces « projets d'embellissements et d'extensions »<sup>7</sup>. Près du quart des stations effectuent ces projets d'aménagement, mais nombre d'entre eux sont abandonnés. Ces plans proposent une planification du territoire communal avec la mise en place de réseaux de voirie et l'établissement de services publics et l'indication des servitudes foncières. Le territoire s'organise souvent, comme dans les projets pour Bidart sur la côte basque, La Baule-les-Pins sur la côte... ou Paramé sur la côte d'Emeraude, autour d'un plan zoné ponctué de maillages radio-concentriques, selon les principes d'urbanisme en usage dans les années 1930.

Si les lois de 1919 et de 1924 ont eu peu d'incidence sur l'extension urbaine, elles jouent un rôle primordial pour « les groupes d'habitations et les lotissements créés ou développés par des associations, des sociétés ou des particuliers » soumis à l'obligation d'un plan d'aménagement approuvé par le préfet. Un plan de lotissement, avec la division par lots et l'état de la voirie projetée, est joint à un cahier de charges que devra respecter l'acquéreur et l'éventuel constructeur. Les contraintes esthétiques permettaient une meilleure protection de la qualité paysagère tout en exerçant un contrôle de la qualité sociale des futurs résidents. Le cahier des charges de la plage de Longchamp, à Saint-Lunaire établit pour chaque zone d'habitation un plan type de maison conçu par un architecte et lui impose jusqu'à l'usage des matériaux<sup>8</sup>. Ces règlements de construction inscrits dès l'origine dans le cahier des charges du lotissement sont aujourd'hui d'excellents garants de protection quand l'autorité publique prend les moyens pour les appliquer. Les cahiers des charges visaient également à interdire certains types d'édifices.

---

<sup>7</sup>. Loi dite Cornudet du 14 mars 1919 pour l'établissement obligatoire d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes. Le 19 juillet 1924, la loi est complétée par l'obligation de viabilisation du sol urbain. Voir notamment DELORME Jean-Claude, « Les plans d'aménagement et d'extension des villes françaises, in : *Cahiers de la recherche architecturale*, n°8, avril 1981, p.10-29.



« Les colonies scolaires de vacances » sont interdites à Morgat et, aux Sables-d'Or, « hôpital, hospices, sanatorium, maisons de mauvaises vie... » sont prohibés.

Le cahier des charges du lotissement prévoit souvent des clauses de respect du site, et reflète la conception paysagère qui doit présider sur les voies et jardins publics et dans les espaces privés. De nos jours, ces espaces publics convoités par la spéculation foncière sont saccagés, sans respect du programme initial, le plus souvent par méconnaissance de l'histoire par les maîtres d'oeuvre.

### **Les équipements spécifiques de la station balnéaire : bains, casinos, hôtels**

L'espace urbain est structuré par les équipements publics : établissements de bains et de santé, équipements de sports et de loisirs, hôtels et autres établissements d'accueil. L'ensemble assure le prestige de la station et doit frapper les esprits par son originalité. Ces monuments-phares assurent souvent presque à eux seuls, la promotion de la station. Pour rester à la mode, ces établissements et particulièrement le casino, sont obligés de faire peau neuve à chaque saison et de se modifier au rythme des nouveaux besoins. Ils survivent en s'adaptant constamment aux nécessités impératives du confort et du progrès technique. Toute tentative conservatoire doit tenir compte du caractère éphémère et évolutif de ces réalisations.

L'implantation de ces équipements répond à une stratégie de construction du paysage balnéaire. Dominique Rouillard en a donné une brillante analyse pour les premières stations de la côte normande. On pourrait esquisser une topologie des coeurs de station par l'étude des circulations entre l'espace public (lieu d'accueil depuis la gare ou le véhicule), l'hôtel et son parc (semi-public), les espaces « annexes » à fonction thérapeutique ou de loisirs, la plage et la mer.

Les stations des côtes bretonnes, plus familiales, répondent aux mêmes principes d'implantation mais ne peuvent rivaliser avec le luxe des stations normandes, à l'exception de Saint-Malo, Paramé-Rochebonne, Dinard et Saint-Enogat, Saint-Lunaire et La Baule, première catégorie des plages bretonnes « mondaines », suivant une classification de leurs équipements, généralement adoptée par de nombreux guides touristiques à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>9</sup>. A partir de la seconde moitié du

---

<sup>8</sup>. LE COUEDIC Daniel, « Le sulfureux laboratoire de la création architecturale », in : *Cent ans de tourisme en Bretagne ...*, p.52

<sup>9</sup>. « Les plages bretonnes peuvent se diviser en 4 catégories [...] :  
1er catégorie. Plages mondaines très fréquentées, du type de la grande plage normande, avec casino, jeux divers, hôtels luxueux, chalets à louer de toutes tailles et tous prix, pensions de famille, chambres et appartements : Saint-Malo ; Paramé-Rochebonne ; Dinard et Saint-Enogat, Saint-Lunaire, par Dinard ; La Baule.

XIXe siècle, la hiérarchie entre les stations est souvent marquée en Bretagne par l'absence du casino ou de l'établissements de bains.

A l'origine, les équipements regroupent plusieurs activités, comme les hôtels-casinos ou les établissements de bains-casinos. A partir du Second Empire, on note une nette tendance à la séparation des fonctions. Celles-ci sont parfois reliées par des galeries de circulation isolées, à l'imitation des villes thermales (Contrexéville, Vichy). D'autres galeries, dans oeuvre, desservent aussi des espaces commerçants, selon un thème que l'on retrouve fréquemment dans les cités-jardins, et qui se perpétue dans les reconstructions d'après-guerre (Deauville, Biarritz et plus tard Sables-d'Or-les-Pins, Hossegor). A Dinard, la galerie du magasin du *Foyer Breton* s'étend au coeur d'un îlot commerçant.

L'établissement de bains est présent dans toutes les stations. Les premiers exemples, ancêtres des établissements actuels de thalassothérapie, se construisent plus fréquemment durant la période de 1820 à 1880 où prédomine une préoccupation plus thérapeutique. L'établissement de bains de Dieppe est élevé dès 1822, Royan en 1824 et il faut attendre 1839 pour s'ouvrir celui de Saint-Malo. L'eau, pompée dans la mer puis chauffée circule à travers un réseau de canalisations jusqu'aux baignoires individuelles ou

---

2e catégorie. Plages fréquentées, avec moins de luxe, mais avec un ou plusieurs bons hôtels, munis du confort moderne, et chalets à louer. A. Du Mont Saint-Michel à Brest. Saint-Cast, par Plancoët ; Le Val-André, par Lamballe ; Perros-Guirec, par Lannion ; Roscoff. B. De Nantes à Brest. Pornichet, Le Pouliguen, Le Croisic ; Lamor-Baden, par Vannes ou Auray ; Carnac-plage ; Quiberon ; Beg-Meil, par Quimper ou Concarneau ; Morgat, par Brest, Douarnenez ou Châteaulin.

3e catégorie. Plages plus familiales, avec, d'ordinaire, un ou plusieurs hôtels suffisants pour les personnes de goûts moyens, et chalets à louer. A. Du Mont Saint-Michel à Brest. Cancale, par Saint-Malo : Rothéneuf, id. ; Saint-Sernan ; Saint-Briac, par Dinard ; Saint-Jacut, par Plancoët, La Garde Saint-Cast, par Plancoët ; Erquy, par Lamballe ; Etables, Portrieux, Saint-Quay, par Saint-Brieuc ; Ile Bréhat, par Paimpol ; Trégastel, par Lannion : Trébeurden, id. ; Plestin-les-Grèves, Saint-Michel-en-Grève, Saint-Efflam, par Plounérin ; Trégastel-Primel, par Morlaix ; Carantec, id. ; Brignogan, par Landerneau ; Portsall, par Brest ; Le Trez-Hir, id. ; Le Conquet, id. . B. De Nantes à Brest. Conleau, par Vannes ; Le Palais (Belle-Ile-en-Mer) ; Port-Louis, par Lorient ; Le Pouldu, par Quimperlé ; Bénodet, par Quimper ; Loctudy, par Pont-L'Abbé ; Plage des Sables-Blancs (Douarnenez) ; Camaret, par Brest.

4e catégorie. Plages très simples et sans décorum, où l'on trouve à se loger soit dans un petit hôtel [...], soit chez l'habitant, parfois dans quelques chalets. On s'y baigne souvent sans cabine. C'est le type de ce qu'on a appelé le « petit trou pas cher ». A. Du Mont Saint-Michel à Brest. La Guimorais, par Saint-Malo ; Minihic-sur-Rance, par Saint-Malo ou Dinan ; Saint-Suliac, par Dinard ; La Richardais, par Dinard ; Lancieux, par Dinard ou Plancoët ; Pléneuf, près le Val-andré, par Lamballe ; Pléhérel, par Lamballe et Erquy ; Bains de Saint-Laurent, par Saint-Brieuc ; Binic, id. ; Plouha et plage du Palus, id. ; Bréhec, id. ; Plouézec et Port-Lazot, id. ; Paimpol-Kéridy ; Loguivy, par Paimpol ; Pleubian, id. ; Port-Blanc, par Tréguier ou Lannion ; Trestel, id. ; Louannec, id. ; Ploumanach, par Lannion ; Locquirec, par Morlaix ; Saint-Jean-du-Doigt, id. ; Plougasnou, id. ; Pempoul, par Saint-Pol-de-Léon ; Ile de Batz, par Roscoff ; Santec, par Roscoff ; Guisseny, par Landerneau ; Goulven, id. ; l'Aberwach, par Brest ; Argenton, id. ; Porspoder, id. B. Du Croisic à Brest. Le Bourg-de-Batz ; La Turballe ; Piriac ; Damgan et Billiers ; Saint-Gildas-de-Rhuis, par Vannes ; Port-Navalo, id. ; Ile-aux-Moines, id. ; La Trinité-sur-Mer, par Carnac ; Sauzon (Belle-Ile-en-Mer) ; Etel, par Pouharnel-Carnac ; Larmor, par Lorient ; Ile de Croix, id. ; Le Fort-Bloqué, id. ; Fouesnant, par Quimper ; Ile-Tudy, par Pont-l'Abbé ; Guilvinec, id. ; Saint-Guérolé, id. ; Audierne ; Plage du Riz (Douarnenez) ; Pentrez, par Châteaulin. *Bretagne*. Paris : Hachette, coll. Guides Diamant, 1914, p. III-IV. Voir aussi *Bains de mer de Bretagne, du Mont Saint-Michel à Saint-Nazaire*. Paris : Hachette, coll. Guides Joanne, 1911

aux piscines, suivant le type de soins. Ces établissements offrent le bienfait de l'eau de mer sans les désagréments de sa température naturelle et les dangers des « tourments de l'océan ».

A partir des années 1860, les établissements de bains froids « à la lame », le plus souvent associés jusqu'alors aux bains chauds, supplantent petit à petit les thermes chauds. Vers 1830, les premiers établissements sont souvent des constructions sommaires, construites en bois, avec des petits pavillons mobiles ou semi-mobiles pour rapprocher le baigneur de la mer. Sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, ces cabines, issues du modèle anglais, sont déplacées quotidiennement ou seulement pour la saison, près de l'eau ou sur la plage. L'établissement de bains se réduit peu à peu à des vestiaires, simple alignement de cabines de bains fixes permettant la prise d'un bain de pieds chauds, avec un bureau de location pour les vêtements et les accessoires de la baignade. Cette architecture éphémère de cabines, de tentes ou de fauteuils en osier est constituée de petits abris individuels qui protègent des agressions naturelles et des regards extérieurs. Les particularismes locaux de cette architecture « vernaculaire » perdurent encore de nos jours - souvent entretenus par des réglementations municipales d'installations ou de concessions - au delà des modes et des standards préfabriqués<sup>10</sup>.

Dès l'origine, l'établissement de bains peut aussi être intégré aux autres services donnés par le casino ou l'hôtel. En 1838, le premier établissement de bains/casino de Bretagne est édifié à Saint-Malo par l'architecte municipal Peynaud. Il offre ses bains chauds en sous-sol mais aussi ses salons mondains, ses salles de jeux, de concert et de réunion donnant sur le front de mer. Vers 1912, le High-Life casino de Dinard, au milieu de la plage de l'Ecluse, dispense à sa clientèle bains-chauds et soins d'hydrothérapie installés dans ses sous-sols. A la même époque, l'établissement d'hydrothérapie de l'hôtel des Bains et de la Plage de Pornichet offre bains de vapeur, « eaux mères », douches et massage aux estivants. L'établissement de bains a ensuite tendance à disparaître du paysage central de la ville au profit du casino ou à se transformer partiellement en établissement sportif comme le casino-balnéum de Dinard, construit par l'architecte Fournier en 1929.

Le casino est l'édifice de représentation par excellence de toute station balnéaire où les jeux de hasard sont autorisés sous conditions, par la loi de 1907 reprenant un décret de 1806<sup>11</sup>. Il abrite également une salle de spectacle et une salle de

---

<sup>10</sup>. Perros-Guirec, 2 O 168/2, réglementation des cabines de bains, arrêtés de 1912 et 1913. D'après JUSTOME Elisabeth, *Urbanisme et architecture balnéaire sur la côte de granit rose (Côtes-d'Armor). Fin XIXe-début XXe siècle*. Rennes, Université Rennes II, Haute-Gretagne, DEA Histoire, 1997, p.51-52.

<sup>11</sup>. CHABILAND Nathalie, *Les casinos : définition d'un type d'architecture balnéaire (1850-1950)*. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, Université de Paris IV, 1992, 225 p.

concert où se produisent durant la saison des artistes de renom qui attirent vers la station de nombreux estivants friants de divertissements. L'implantation est toujours choisie avec soin, à proximité de la plage, près de l'établissement de bains ou au centre de la station entouré d'espaces ouverts réservés aux distractions de plein-air. Le parti à trois pavillons reliés par une galerie connaît une grande fortune. Il s'inspire de grands espaces d'accueil comme les gares ou débarcadères : les deux programmes ménagent de vastes halls et multiplient les accès directs en façade. La façade néo-classique du casino de Monte-Carlo (1878-79), avec ses campaniles est un archétype dont s'inspire notamment le casino de Gaston Redon à Royan (1896), ou les casinos de Saint-Raphaël, de Hyères ou de Biarritz (Bellevue). Elle s'inscrit dans la tradition des grands casinos européens de Spa, Baden et Hambourg qui recherchent dans le classicisme français les signes de la distinction et de la convenance propre à ce type d'édifices.

Exemple du casino municipal de Saint-Malo sur la digue du Sillon, entre la plage et les bassins du port pour la ville de Saint-Malo par l'architectes Auguste Perret<sup>12</sup>. Edifice peu innovant, encore proche de l'enseignement de l'école des Beaux-Arts, ni pour ses qualités architecturales et son décor, ni pour son innovation technique, mais réalisé en 7 mois et inauguré le 12 juillet 1899.

Casino intégré à l'hôtel comme à Pornichet, au Grand-Hôtel de l'Océan, vers 1910.

L'avant-corps semi-circulaire, caractéristique de la tradition française, est souvent utilisé ; il prend la forme d'une rotonde, immense bow-window multipliant les perspectives sur la mer. Ce motif de la rotonde, utilisé dans l'agrandissement du second casino de Saint-Malo en 1887, est encore présent dans les années 1930 : on le trouve par exemple en usage au Val André, sur la « Rotonde » (1932).

Le casino est aussi fortement influencé par les modes et les techniques séduisantes, factices et éphémères véhiculées par les Expositions universelles depuis le « Palais de cristal » du casino de Dieppe (1857) jusqu'au chalet suisse de Kursaal de Riva-Bella (1904). Les petits pavillons d'expositions sont parfois réutilisés, comme celui du Cercle des ouvriers, de l'Exposition universelle de 1889, remonté à Calais, ou encore celui du Bouillon-Duval, reconstruit à Mers-les-Bains en 1891. D'après G. Lemonnier, le second casino de Saint-Malo, construit en 1868, semble s'inspirer des constructions de type chalet présentées à l'Exposition universelle de Paris l'année précédente. Le programme et le parti décoratif de ces petits casinos et des pavillons puisent aux mêmes sources, depuis les motifs de bois découpés des chalets pittoresques jusqu'à l'exotisme facile du style mauresque exalté par les conquêtes coloniales.

Un tiers des casinos balnéaires est encore conservé aujourd'hui, malgré la perte des premiers casinos en bois et les destructions pour cause de guerre sur les façades littorales de la Manche et de l'Atlantique. Ils sont souvent situés dans des sites protégés, ce qui permet à l'Etat de donner un avis sur les permis de démolir, mais ne lui accorde pas la possibilité d'intervenir dans les permis de construire. Aujourd'hui la menace vient de l'Etat lui-même. Les récentes dispositions réglementaires du ministère des Finances sur l'usage des « machines à sous » ont aussitôt engendré des projets de transformations peu conforme à la mémoire des lieux. A Cabourg néanmoins, des négociations avec la Direction du Patrimoine ont permis d'agir en amont des mesures de protection pour concilier les impératifs de la modernisation et ceux de la conservation. Les premières protections ont vu le jour durant ces trois dernières années à Nice, Hossegor, Granville et Biarritz. Le mouvement de revival tourné notamment vers l'architecture Art-Déco devrait logiquement faciliter un choix raisonné de protection à l'échelon national, en veillant au respect de certaines dispositions et décor intérieurs, y compris du mobilier.

L'estivant, logé parfois chez l'habitant dans des chambres meublées, s'installe dans les auberges ou les pensions de famille. La construction de l'hôtel de villégiature marque une étape décisive dans la construction de la station balnéaire : le grand hôtel du bord de mer est un des édifices-phares de la station. Il contribue à son lancement et à sa réputation, comme le Grand-Hôtel de Paramé édifié en 1883 par l'architecte Alexandre Leroyer. L'hôtel est située sur une vaste parcelle, dans un endroit attrayant avec vue sur la mer, proche ou au centre d'un quartier commerçant et en liaison avec les voies de communications routières et ferroviaires.

Le développement des hôtels est parallèle à celui des villas, et suit notamment l'arrivée du chemin de fer. Dès 1881, les parisiens peuvent prolonger leur voyage en chemin de fer de Brest jusqu'à Lannion et rejoindre les plages de la côte de Granit rose en voiture à cheval pour rejoindre notamment leurs hôtels. A Perros-Guirec, un hôtel est édifié au milieu des premières villas au milieu de la grande plage de Trestraou en 1886.

En 1911-1912 dans certaines stations de villégiatures d'hiver comme Cannes, la majorité de la population temporaire vit dans les hôtels : 65%, contre 35% seulement dans les villas. Le style architectural du « palace » est un moyen d'identification sociale pour ses occupants. A la Belle Epoque, le palace des années folles recrée un espace aristocratique propre à séduire une clientèle tournée vers l'ostentation. Il est placé à côté du casino, comme un des phares de la station et possède de 200 à 400 chambres ou plus. Les architectes s'inspirent de l'architecture du Grand Siècle avec une constante référence au palais de Versailles et aux oeuvres de Gabriel. Les élévations du Trouville-

---

<sup>12</sup>. GARGIANI Roberto, *Auguste Perret, la théorie et l'oeuvre*. Paris : Gallimard/Electa, 1994, p. 7 et ss.

Palace, de Carlton de Cannes, du Ruhl ou du Négresco de Nice s'appuient sur un soubassement à bossages évoquant les grands palais italiens. La cour d'honneur de l'hôtel du Palais de Biarritz est une allusion discrète à celle de Versailles, propre à flatter la clientèle de l'aristocratie russe. La référence culturelle est encore plus évidente dans le hall traité avec des ordres. Palaces et grands hôtels avec leurs services de restauration sont dotés des dernières nouveautés du confort (eau, électricité, gaz, chauffage, téléphone, ascenseur) et de l'hygiène (commodités, blanchisserie) notamment pour les chambres et les installations sanitaires, d'écuries et de remises pour les voitures à cheval, de garages de réparations pour les automobiles (à partir des années 1910), de parcs et de jardins pour la promenade, de terrains de jeux et de cabines de bains, d'annexes tels que des boutiques et des banques, des cafés, des salons de thé et des buvettes, des châlets et des villas pour isoler quelques clients prestigieux ou pour loger les domestiques.

L'hôtel des voyageurs, avec ses espaces public, privé et de service, s'organise selon deux types de distribution : l'hôtel à atrium central sous verrière, fermé sur lui-même et l'hôtel-bloc, ouvert sur l'extérieur. L'atrium sous verrière, avec des coursières ceinturant la cour intérieure semble définir un archétype, comme à l'hôtel Franklin de Saint-Malo. Il en résulte une distribution unilatérale de chambres sur les quatre façades et diminue les possibilités de vue sur la mer et d'exposition au soleil. Le second type le plus répandu est celui du bloc articulé, avec un massif central et deux ailes, desservi par un corridor intérieur. L'exposition est le plus souvent nord-sud ou privilégie la vue sur la mer : les chambres de première classe donnent sur le côté méridional ou sur la mer, les autres chambres et les services sont disposés de l'autre côté du couloir.

Les hôtels font plus volontiers référence au modèle régionaliste, comme le Grand Hôtel-Casino de Carolles-Plage, nouvellement construit en 1912 ou le Royal Hôtel de Deauville<sup>13</sup>. Il faudrait pouvoir mesurer ces références au pittoresque local dans les autres équipements publics : cercles, sanatoriums, centres de vacances et autres équipements sportifs, et voir dans quelle mesure on la retrouve dans l'ensemble de la ville. L'unité stylistique d'Hossegor entre les différents programmes du privé et des établissements publics apparaîtrait d'autant plus exceptionnelle. Voir aussi l'évolution du décor intérieur, notamment de la référence régionaliste.

Crystal-Hôtel de Dinard avec villas dépendantes (Villeno, Souvenir et Reine-Hortense en 1912)

Gallic-Hôtel de Dianard ( vers 1926?)

---

<sup>13</sup>. A vérifier et compléter.

Grand-hôtel de la Mer à Morgat, usage du béton (toit en terrasse vers 1910)

Hôtel des Grandes-Arcades (vers 1925) par Yves Hémar à Sables-d'Or les Pins

Les études sur les hôtels, comme nouveau programme de l'architecture moderne, sont peu nombreuses et les réflexions d'ensemble ne sont pas encore assez avancées pour avancer des propositions de protections thématiques. Ces hôtels ont souvent perdu leurs fonctions originelles après la dernière guerre mondiale, et sont aujourd'hui divisés en multiples propriétés, transformés en immeubles à appartements ce qui rend difficile l'établissement d'une protection au titre de la loi sur les monuments historiques<sup>14</sup>. La protection devrait inclure le plus souvent possible une ou plusieurs chambres témoins, avec la distribution initiale, sans omettre une protection spécifique pour le mobilier d'origine<sup>15</sup>.

De nombreuses villas sont également transformées en hôtels ou pensions de famille, notamment après la Seconde guerre mondiale. Il est aujourd'hui parfois difficile de distinguer des villas à usage locatif dès l'origine avec type de petit hôtel. Le Castel Saint-Anne - étrange hôtel-couvent rapidement transformé en pension de famille pour les baigneurs, est construit en 1883 par les filles des Sacrés-Coeurs de l'Enfant-Jésus et de Marie, et domine la plage de Coz-Porz à Trégastel-Plage.

### **Les établissements de sport et le modèle anglais**

De nombreux établissements liés aux pratiques du sport sont issus ou hérités des goûts aristocratiques et de l'anglomanie, prédominants à l'origine de ces stations balnéaires. A l'imitation des anglais, les clubs français naissent en France à la même époque que ces villes de loisirs en bord de mer. Le Jockey-Club français, destiné à encourager la pratique des courses de chevaux, est créé en 1833 et le premier cercle nautique apparaît au Havre en 1839. Courses hippiques et nautiques, golfs et tennis apparaissent sur le sol français durant la décennie de 1830 pour se développer largement durant la seconde moitié du XIXe siècle. La plage et la mer sont le lieu d'exercice de ces sports et les parapets et les digues servent de tribunes aux spectateurs. De 1840 à 1897, les courses de chevaux sont organisées sur la grande grève de Saint-Malo, avant d'être transférés sur l'hippodrome installé dans la plaine marécageuse asséchée de Marville. Rapidement des architectes-paysagistes anglais aménagent aussi des terrains de golf au sommet des falaises, sur de grandes étendues de landes ou de dunes. Le golf de Dianrd est installé sur la commune de Saint-Briac en 1890 et celui de Paramé-Rothéneuf s'implante trois ans plus tard à La Guimorais pour les anglais en villégiature dans ces

---

<sup>14</sup>. Pour le XXe siècle, voir par exemple l'ancien ensemble hôtelier Latitude 43 à Saint-Tropez, avec complexe sportif, casino et commerces, ancien hôtel des Roches-Noires à Trouville, hôtel Négresco. A compléter avec les arrêtés de protection.

stations. A la même époque, on pratique aussi régulièrement le lawn-tennis (tennis sur herbe) sur la côte basque comme sur la côte d'Emeraude. A la Belle Epoque et durant l'Entre-deux-Guerres, les installations en dur se multiplient et remplacent les installations provisoires pour abriter les vestiaires, les tribunes et les lieux de rencontre des membres de ces clubs, comme le Yatch-Club de Dinard<sup>16</sup>. Les courses traditionnelles s'ouvrent également aux sports mécaniques avec l'automobile et l'avion.

### **Les nouvelles manières d'habiter et le choix du régional.**

Le littoral est un kaléidoscope d'où surgissent... « les isbas russes, les chalets russes, les palais romains, les ksars marocains. Les sérails ottomans, les châteaux écossais, les donjons allemands, les résidences espagnoles, les folies mexicaines, les extravagances des rajahs... ». A l'image des jardins pittoresques, la demeure de villégiature balnéaire véhicule une expression particulière de l'éclectisme, mélange d'exotisme et de pittoresque qui est aussi présente dans d'autres programmes contemporains comme le pavillon de banlieue, mais s'exprime ici avec une singularité exceptionnelle. La profusion des styles, différents d'une construction à l'autre ou sur une même construction est une des caractéristiques de cette architecture de la villégiature<sup>17</sup>.

La villa balnéaire est une variante de la maison isolée qui entre dans le champ de l'architecture savante dans la seconde moitié du XIXe siècle pour répondre au programme nouveau des loisirs et aux besoins de grand air et d'espace : « la villa ouverte est liée plus organiquement à ce qui identifie l'environnement naturel à la santé et au repos<sup>18</sup> ».

D'après J.-C. Vigato, ce nouveau programme associe le pittoresque de la demeure anglaise et le rationalisme Viollet-le-Ducien : il se caractérise notamment par « une volumétrie éclatée, engendrée par une stricte logique organisationnelle. La demeure balnéaire est fréquemment conçue selon le système de la composition dissymétrique, mettant en oeuvre le principe de « pondération des masses » prôné par Viollet-le-Duc. Le dessin des élévations reprend les règles de l'ordonnance distributive : les formes et les dimensions des ouvertures varient selon la fonction des pièces et non selon une grille géométrique.

---

<sup>15</sup>. Exemple de l'hôtel Printania à Dinard.

<sup>16</sup>. Yatch-Club de Dinard construit par Yves Hémard en 19..

<sup>17</sup>. L'histoire de l'habitation balnéaire, rapidement esquissée, mériterait de plus larges développements. Voir TOULIER Bernard, *L'architecture balnéaire en France*, Paris : Editions du Patrimoine, à paraître.

<sup>18</sup>. ACKERMANN James, *La villa, de la Rome antique à Le Corbusier*. Paris : Hazan, 1997, p.11.



La morphologie de la demeure répond progressivement à une distribution plus organique avec l'usage du *hall*, très répandu à partir des années 1905-1910, un des topiques de l'architecture domestique d'outre-manche. En 1903, Charles Plumet définit le hall comme n'étant pas « une pièce de réception mais au contraire une salle où la famille se réunit, de préférence toute la journée et où elle passe toutes ses soirées avec quelques intimes, groupés autour d'une grande cheminée qu'agrémentent des divans bibliothèques<sup>19</sup> ».

La complexité des distributions conduit à une multiplication des articulations volumétriques par le développement des bow-windows, des saillies et des retours. Ce jeu sur les volumes se double d'une recherche plastique sur l'effet reposant notamment sur le contraste des matériaux. A partir des années 1920-1930, le type balnéaire évolue vers un certain « retour à l'ordre », avec les apports du mouvement moderne qui exalte le nu du mur et supprime ces multiples décrochements.

Le typologie fonctionnelle de ces demeures est aussi fondée sur l'usage social. Dans la même villa, le propriétaire des Sables d'Olonne ou de Malo-les-Bains, de Paramé ou de Dinard se retire parfois en été au sous-sol et laisse le rez-de-chaussée et les étages aux(x) locataire(s). Cet usage engendre un type particulier de maisons « en bande » à double entrée et sous-sol habité - avec un traitement particulier du soubassement - dont l'origine pourrait être recherchée Outre-Manche.

Le choix de l'habitation est en relation directe avec l'importance de la domesticité. A la Belle Epoque, les grandes villas, comme les châteaux, possèdent souvent des pavillons séparés pour les domestiques, avec les services placés au sous-sol. L'introduction de la préparation des repas au rez-de-chaussée marque une étape décisive dans l'évolution de la distribution. Durant le XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, les principes distributifs persistent à travers les variations d'échelle de la maison du bord de mer, selon une hiérarchisation verticale des espaces : le sous-sol ou l'étage de soubassement est d'abord le lieu de la domesticité, puis des garages, le rez-de-chaussée est réservée à la vie familiale tandis que les étages sont consacrés aux espaces privés.

Outre sa morphologie particulière, l'architecture balnéaire établit une relation privilégiée avec le site et le paysage, la lumière, le soleil. Les premiers occupants de la pointe de Rochebonne ou du promontoire de La Malouine à Dinard s'agrippent au rocher et dominant l'élément marin. Les points de contact avec l'extérieur sont multipliés : belvédère et lanternon, galerie et loggia, véranda et marquise, bow-window avec oriel et balcon, auvent en bois découpé. L'héliothropisme se développe particulièrement entre les

---

<sup>19</sup>. D'après ELEB Monique, *L'invention de l'habitation moderne. 1880-1914*. Paris : Hazan/AAM, 1995, p.80

deux guerres avec la multiplication des terrasses et des loggias pour les bains de soleil et la culture physique. Les pièces sont implantées et orientées par rapport à la vue sur la mer.

La demeure de villégiature balnéaire connaît son épanouissement dans le mouvement régionaliste. Néanmoins l'histoire de l'architecture de la demeure de villégiature ne répond pas à une simple succession de traditions stylistiques mais plutôt à une concurrence de tous les types « décoratifs », surtout entre les deux guerres. Pour J.C. Vigato, le régionalisme pourrait ainsi trouver ses origines dès 1886, dans l'enseignement de J. Guadet, à l'Ecole des Beaux-Arts. Ce régionalisme serait alors un des éléments de la palette éclectique, récupérée par le système des Beaux-Arts. Les courants régionalistes se développent dans des pays à fortes identités comme la Flandre, la Normandie, la Bretagne, le Pays Basque, où l'architecture balnéaire offre un banc d'essai pour ces théories architecturales. Les premières villas « normandes » apparaissent dès les années 1860 à Trouville, mais il faut attendre la fin du siècle pour découvrir les premières manifestations du néo-flamand, du néo-basque ou du néo-provençal, les références à l'architecture domestique anglaise, avec le mouvement *Arts and Crafts* et le rôle d'une revue comme *The Studio*, fondée, en 1893, ont été clairement démontrés. Le régionalisme prend un grand développement dans les années 1920-1930 et verra son aboutissement avec les pavillons des provinces de l'Exposition internationale de 1937.

Un § sur le néo-breton et la place de l'architecte malouin Yves Hémar. Les maisons d'Yves hémar à Sables-d'Or les Pins puise dans le répertoire breton régional depuis le manoir jusqu'à la maison urbaine en pans-de-bois, mais s'inspire également de l'architecture anglaise. Voir aussi ses nombreuses réalisations d'architecture domestique à Saint-Lunaire, Saint-Briac ou Paramé

La « villa normande » devient ainsi un des archétypes de l'architecture de villégiature. En 1912, les théoriciens régionalistes J. Bonnefon et G. Wybo présentent une maison de fermier en Normandie comme... « modèle aux architectes qui font du style normand dans les villes d'eaux [...] et les villas de toutes les plages ». Entre les deux guerres on assiste à une codification des éléments d'origine vernaculaire, ou inventés à partir du modèle : pour le néo-basque on peut citer le jeu des contreforts et les dissymétries de l'etxe euskarienne, les encorbellements et les mis en oeuvre en oeuvre du pan de bois, les baies triangulaires de ventilation de toiture, les matériaux contrastés du soubassement et des étages.

Dans les années 1929-1930, l'architecture moderne se manifeste à travers la question du « local » et du « régional ». Des thèmes nouveaux sont abordés : le

nautisme (confort, hygiène et sport), le paquebot (hublot, rambardes, tourelles), le « méditerranéisme » (blancheur et pureté des volumes). Avec les deux villas emblématiques Dugay-Trouin et Surcouf de Paramé inspirées de la maison ronde de Jules Michelet, on retrouve dès 1888 une architecture organique annonciatrice de la modernité<sup>20</sup>. Le plan semi-circulaire assure une moindre prise au vent ; la partie convexe du croissant donne un panorama varié sur la mer et un éclairage maximum tandis que la partie concave donne sur un jardin abrité des assauts marins.

Les courants régionalistes et modernes laissent toujours une place à l'architecture étonnante des chalets en bois découpé, des « pavillons d'expositions » démontables en bois, en rôle métallique<sup>21</sup> ou d'aluminium. Une des plus célèbres de ces constructions est le pavillon indien du Prince de Galles, pavillon d'exposition transplanté à Paramé en 1878, aujourd'hui détruit. Jusqu'à la première guerre mondiale, l'usage du bois, s'explique aussi par la réglementation dans les zones de servitudes militaires, la présence d'une corporation de charpentiers de bateaux et la proximité du matériau dans les ports. D'après G. Lemonnier, la consultation des matrices cadastrales permet de confirmer l'usage massif du bois dans les premières constructions du bord de mer proche des zones militaires de la cité malouine dont aucune ne subsiste aujourd'hui.

Les sources documentaires nous présente de nombreuses dépendances des villas balnéaires liées aux divertissements et à l'agrément. La fragilité de leur matériaux de construction, le renouvellement de la mode et la pression foncière menacent ces constructions pourtant essentielle à la lecture du paysage balnéaire.

### **Les enjeux d'un patrimoine convoité**

Le bord de mer reste la destination de vacances la plus prisée des français : la côte méditerranéenne, la Bretagne et la côte atlantique accueille plus de 40% des séjours. L'âge d'or de la côte d'Azur est révolu au profit de l'Atlantique et plus spécialement la Bretagne qui rencontre un succès touristique croissant<sup>22</sup>. Ce tourisme de masse entraîne son cortège de menaces sur le patrimoine balnéaire breton.

L'inventaire des stations balnéaires bretonnes est à peine entamé. L'étude devrait permettre de recueillir d'intéressantes observations sur les modes de vie en villégiature mais aussi d'orienter une politique de protection selon des critères chronologiques, sociologiques et stylistiques, à l'exemple de la côte basque.

---

<sup>20</sup>. Villas construites en 1888 pour Antoine Pérvier, membre de la Société de la Baie de Saint-Malo-Paramé, sur le modèle de celle décrite par Jules Michelet dans *La Mer*, roman édité en 1861. Aujourd'hui, seule la villa Dugay-Trouin subsiste.

<sup>21</sup>. Voir exemple de construction métallique protégé en Bretagne...

Mais ce laboratoire de formes est du domaine de l'éphémère, comme les fabriques et les décors de fête. L'architecture des bains de mer n'a jamais été conçue comme un domaine majeur de l'architecture savante. Les qualités constructives de la majorité de ces constructions sont médiocres et rarement conçues pour subir les attaques corrosives de l'air marin qui nécessitent un perpétuel entretien. La plupart des propriétaires eux-mêmes attachaient peut d'importance à ces « maisons de vacances », facilement livrées à la spéculation. Beaucoup refusent aujourd'hui toute protection, alors qu'on assiste à une recrudescence des demandes sur les châteaux éclectiques qui correspondent sans doute davantage aux critères traditionnels du patrimoine. Enfin, la station balnéaire est d'abord un lieu de représentation, perpétuellement remise à la mode pour attirer une clientèle : la protection vient entraver cette image dynamique et ne peut se justifier que par une autre mode, celle d'un retour aux sources, peu soucieux des principes d'une stricte conservation.

La protection du patrimoine balnéaire breton est récente. Les campagnes thématiques régionales sur l'architecture du XXe siècle n'ont débuté qu'en 1995, malgré quelques tentatives antérieures qui n'ont porté que sur des « unica » exceptionnels, comme la villa du Petit-Carihuel à Etables-sur-Mer<sup>23</sup>. Elles ont par exemple permis de sauvegarder deux oeuvres de Pol Abraham, la villa Les Pommiers (1927-1928) à Pléneuf Val-André et la villa Collignon (1925) à Fréhel<sup>24</sup>. Mais une politique de protection basée sur la seule application de la loi sur les Monuments Historiques demeurerait particulièrement inefficace dans le milieu balnéaire. La gestion de celui-ci appelle une maîtrise totale de l'urbanisation d'un front de mer ou d'un cordon littoral par une application concertée de l'ensemble des dispositions législatives de protection sur le paysage végétal et bâti (loi littoral) utilisant notamment, dans les cas les moins conflictuels, le dispositif de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (Z.P.P.A.U.P.), comme à Dinard. Ce nouveau mode de gestion mis en oeuvre directement par les collectivités territoriales devrait s'accompagner d'une redéfinition des compétences entre les différents ministères (culture, équipement, environnement...) pour proposer des actions concertées et diminuer les effets pervers d'une décentralisation qui sacrifie trop souvent la politique de protection raisonnée aux intérêts locaux. Les préoccupations écologiques actuelles ont imposé des mesures concernant l'environnement naturel mais non le patrimoine bâti, pourtant menacé. La protection du

---

<sup>22</sup>. SUBTIL Marie-Pierre, « Le chic passe à l'ouest, la fréquentation du Midi est en déclin », in : *Le Monde*, 10 mai 1996, p.8.

<sup>23</sup>. Villa Le Petit-Carihuel, construite en 1913 au coeur d'un domaine balnéaire, rachetée en 1925 par Fricotelle, riche importateur de papier à cigarettes, qui la fait agrandir par l'architecte Jean de La Morinerie. Arrêté de protection du 13 juin 1986.

littoral ne touche pas seulement les espèces et les paysages, mais des formes bâties exceptionnelles, elles-aussi vouées à la disparition.

Bernard TOULIER  
Conservateur en chef du Patrimoine  
CNRS, Unité mixte de Recherche n°22

---

<sup>24</sup>. Villa Les Pommiers et. Villa Collignon : arrêtés de protection du 8 août 1995.